

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Vérification de fin de travaux FAFA (éclairage LED)

- Complexe sportif communautaire de Laiz NNI : 012030101
- Vérification le 30 septembre 2021 – Validation par la ligue – Classement en E5 jusqu'au 01 octobre 2025.

Vérifications décennales des terrains

- Stade municipal de Dompierre sur Veyle NNI : 011450101
- Vérification effectuée le 28 septembre 2021 – Dossier transmis à la ligue pour validation.
- Complexes sportifs de Chalamont NNI 010740102 et NNI 010740103
- Vérification effectuée le 30 septembre 2021 – Dossiers à rédiger par la CDTIS pour transmission à la ligue.
- Stade municipal de Certines NNI 010690101
- Vérification effectuée le 05 octobre 2021 par Messieurs F PELLET et JP BACONNET – Dossier à rédiger par la CDTIS pour transmission à la ligue.

Informations générales

Nature et nomenclature des revêtements de sol sportif

Aux niveaux de classement sont assorties des identifiants précisant la nature de l'aire de jeu.

- La référence « pelouse » distingue les Pelouses Naturelles « PN », les Pelouses Naturelles sur substrat Elaboré « PNE » et les Pelouses Système Hybride « PSH »
« PNE » : pelouse développée sur des substrats fabriquées sans terre végétale.
« PSH » : pelouse développée sur des substrats élaborés dont les caractéristiques mécaniques (cisaillement, poinçonnement...) sont renforcées par l'incorporation d'additifs synthétiques.
Une aire de jeu en pelouse naturelle « PN » peut faire l'objet d'un renforcement « PNE » ou « PSH » sur plusieurs parties de sa surface.
Cependant, un renforcement partiel de l'aire de jeu n'est pas autorisé pour les niveaux T1 à T3.
- La référence « gazon synthétique » intègre tous les revêtements synthétiques quelle que soit la nature du tapis, de sa charge ou de son absence, de la couche d'amortissement ou de son absence. Le gazon synthétique ne comporte pas de graminées.
Les aires de jeu en gazon synthétique « SYN » sont pour le football de couleur verte.
- La référence « stabilisé » intègre tous les revêtements de sol en matériaux stabilisés mécaniquement. Sa nomenclature est mentionnée par la lettre « S ».